

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 57 (1943)

Heft: 1-2

Artikel: Armorial de la noblesse féodale du pays romand de Fribourg [suite]

Autor: Vevey-L'Hardy, Hubert de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Armorial de la noblesse féodale du Pays romand de Fribourg

par HUBERT DE VEVEY-L'HARDY.

✓
(Suite)

Estavayer (suite). — La branche des seigneurs de Chenaux et de Gorgier issue des Estavayer changea la fasce aux roses en une bande à trois étoiles et porta dès la fin du XIII^e siècle: *pallé à la bande chargée de trois étoiles*; ces armes se rencontrent sur les sceaux de Pierre V, 1299—1313¹⁾, Pierre VII, 1338—1339²⁾;



Fig. 9. Armoiries des Estavayer-Chenaux

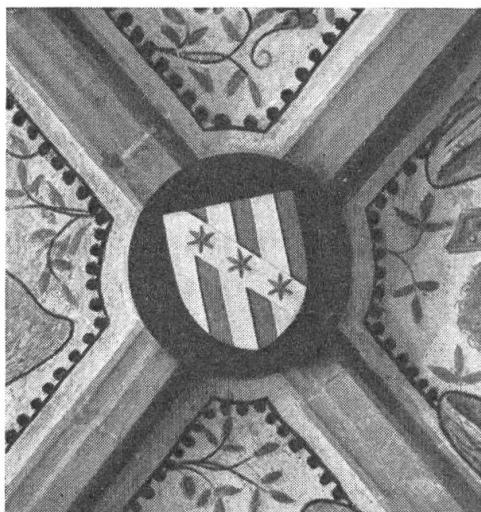


Fig. 10



Fig. 11



Fig. 12

les sceaux de Jean XIV, 1378³⁾ et d'Anselme, 1432⁴⁾, y ajoutent le cimier *une touffe de plumes* (fig. 9).

Les émaux sont connus par une clef de voûte de 1433 se trouvant à la chapelle du St-Sépulcre, en la cathédrale de St-Nicolas de Fribourg, aux armes de Jean Mossu et de son épouse Jeannette d'Estavayer: *pallé d'argent et d'azur, à la bande de gueules chargée de trois molettes d'or* (fig. 10). Ce même écu, mais avec les émaux du champ intervertis, se trouve sculpté dans la nef droite de l'église de Romont, XVe siècle (émaux restaurés). Une peinture très déteriorée, datant du XVe siècle et se trouvant à la tour du Jaquemard au château d'Estavayer, laisse voir un pallé, les pals pairs plus foncés, la bande foncée chargée de trois pièces indéterminées. Une clef de voûte du XVe siècle, dans le chœur de l'église de St-Laurent d'Estavayer (peinture restaurée), donne: *pallé d'argent et d'azur, à la bande de gueules chargée de trois étoiles d'or*.

¹⁾ A Département du Pas de Calais: Comtes d'Artois. — AEN: Y², 6, 23.

²⁾ A Ville de Payerne.

³⁾ AEN: Fonds d'Estavayer, N° 54.

⁴⁾ id. N° 100.

Deux ecclésiastiques issus de cette branche adoptèrent des brisures: Wuilleme VI, archidiacre de Lincoln, fondateur du couvent des Dominicaines d'Estavayer, utilisa un sceau¹⁾, 1316, donnant: *pallé à la bande chargée de trois lions*. Son petit-neveu Philippe VIII, curé de Saint-Aubin, employa en 1349 un sceau²⁾ indiquant: *pallé à la bande chargée d'un lion* (fig. 11).

Dans son armorial du canton de Fribourg, le P. Apollinaire Deillon, 1865, donne quatre armoiries pour la maison d'Estavayer: celle à la fasce et celle à la bande; puis, sous le nom d'Estavayer-Font: *pallé d'or et de gueules, au chef d'argent chargé*



Fig. 13



Fig. 14



Fig. 15

de trois roses de gueules, et enfin sous le nom d'Estavayer-Montagny: pallé d'or et de gueules, au chef du premier. Ces deux dernières armoiries ne répondent à aucune réalité, tant héraldique que généalogique!

Ferlens. — Ces ministériaux tirent leur nom du village de Ferlens au district de la Glâne. Ils apparaissent dans les actes dès 1226 pour s'éteindre, semble-t-il, en la personne de Jeanne de Fellens (ou Ferlens) qui en 1442 était la femme de Jean Favrod.

Le donzel Jacques de Ferlens se servit en 1302 et 1311 d'un sceau indiquant³⁾ *un ours passant en bande* (fig. 12).

Le sceau⁴⁾ de Jean de Ferlens, curé de Morlens, 1336, donne: *taillé, le premier pan chargé d'un ours issant du trait* (fig. 13).

Il est à remarquer que Frédéric, roi des Romains, octroya en 1442, à Jean Favrod de Corbières, époux de Jeanne de Fellens, des armoiries analogues à celles portées par le curé de Morlens: *taillé d'or à l'ours de sable issant du trait, et de gueules*; cimier: *un ours issant de sable*; il lui octroya également le droit de s'appeler de Fellens. Les Favrod de Fellens acquirent la bourgeoisie de Vevey en 1716 et s'éteignirent 1830⁵⁾.

On doit aussi constater que les nobles Musy, de Romont, qui au XIV^e siècle avaient des propriétés communes avec les Ferlens, ont porté dès le XVI^e siècle, si ce n'est auparavant, des armoiries en tous points semblables à celles octroyées par



Fig. 16

¹⁾ A Couvent d'Estavayer: K, N^o 2.

²⁾ A Ville d'Estavayer: Parchemins XIV, N^o 163.

³⁾ AEF: Hauterive, G 2; Titres de Pont, N^o 168. — GSV 67, 5. — GAV, p. 247; ce sceau y est faussement attribué au chevalier Pierre de Ferlens.

⁴⁾ AEV: L 2277. — GSV 238, 4. — GAV, p. 247.

⁵⁾ GAV, p. 244, 247.

le roi Frédéric à Jean Favrod. On peut donc supposer que les armoiries Musy sont une survivance de celles des Ferlens. Les Musy de Romont s'éteignirent en 1831¹⁾. Ces armoiries sont encore portées actuellement par les familles Musy de Grandvillard et de Bossonnens.

Font-La Molière. — Les dynastes de Font, dont le château était situé sur un rocher sis à l'ouest de l'actuelle église de Font au district de la Broye, apparaissent en 1142. Alors que la branche aînée s'éteignit dans la première moitié du XVe siècle, la branche cadette, appelée de La Molière, ne s'éteignit que dans la seconde moitié du XVIe siècle; cette dernière branche avait pris le nom du château de La Molière dont le donjon s'élève encore non loin de Murist au district de la Broye.

Jehan de Font, coseigneur dudit lieu, utilisa en 1331 un sceau²⁾ donnant: *une tour crénelée soutenue d'une montagne de trois copeaux*. Le même écu est aussi donné par le sceau³⁾ de son fils Jehan, curé de Sâles, 1347 (fig. 17).

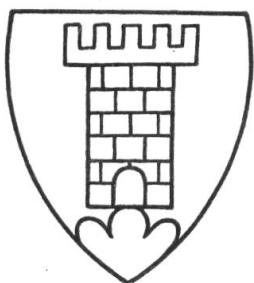


Fig. 17



Fig. 18



Fig. 19

Par contre, les sceaux de son frère Nicolas, utilisé de 1317 à 1341⁴⁾, et de son fils Pierre, curé de Font, 1355⁵⁾, ne donnent que: *une tour crénelée* (fig. 14).

La branche cadette, dite de La Molière dès le début du XIVe siècle, porta toujours dans ses sceaux: *une molette*; (fig. 16) mentionnons spécialement les sceaux de: Ulrich, vers 1285⁶⁾, Borcard, 1303, 1304⁷⁾, Girard, 1389⁸⁾, Jehannette, dame d'Everdes, 1346⁹⁾, Georges, 1435¹⁰⁾, Boniface, 1520, 1521¹¹⁾ (fig. 15), Nicolas, 1560¹²⁾.

Les émaux, *de gueules à la molette d'argent*, ne sont connus que par des documents postérieurs à l'extinction de la famille: Liber Amicorum de Petermann Wallier, vers 1600¹³⁾; armorial de Joseph Comba, vers 1830; armorial du P. Apollinaire, 1865, etc.

Le cimier a continuellement varié: *une femme issante, échevelée, tenant de sa dextre une pièce indéterminée* (sceau de Girard, 1389); *une molette, les trois rais supé-*

1) H. de Vevey-L'Hardy, Armorial du Canton de Fribourg, I, p. 90.

2) AFV: Collection Du Mont. — GISV 68, 7.

3) AEF: Collège, D 11b.

4) AEV: Collection Du Mont. — A Ville d'Estavayer, XIV parch., 40. — AEN: ZZ 25. — GISV 68, 5.

5) A Ville d'Estavayer, XIV parch., 252.

6) AT Moulage F. Th. Dubois. — GISV 68, 2.

7) Bibliothèque de Mülinen: Urkundio Mulinensis, 36. — A ville de Lausanne, Montheron 556. — GISV 68, 3.

8) A Ville de Lausanne: Corps de Ville, A 44. — GISV 68, 8.

9) AEF: Collège, L 14.

10) AEN: PPP 10.

11) AEF: Titres de Font, N° 14, 49. — GAV, p. 252.

12) AEF: Titres d'Estavayer, N° 594.

13) Note de feu le Major Georges de Vivis, à Lucerne.

rieurs ornés chacun d'une plume de coq (sceau de Georges, 1453); un buste de femme, habillé (sceau de Nicolas, 1560); un buste de femme, habillé de gueules, la tête sommée d'une molette d'argent (Liber Amicorum de Petermann Wallier, vers 1600); une molette (sceau de Boniface, 1520, 1521) (fig. 15).

La seule variante des armoiries de La Molière est constituée par le sceau d'Henri, curé d'Estavayer¹), utilisé de 1343 à 1347, donnant: parti, au 1^{er} mi-parti de la famille de sa mère (*Vaumarcus ancien*), soit: pallé, au chef chargé de trois molettes; au 2^e une molette à huit rais, qui est *La Molière*.



Fig. 20
Sceau de Pierre II de Gruyère, 1264, 1282



Fig. 21
Sceau de François I de Gruyère, 1475

Les armoiries à la molette furent relevées, en écartèlement, par la famille de Praroman de Lausanne dans laquelle s'éteignit la maison de La Molière.

Gillarens. — Famille de ministériaux qui tire son nom du village de Gillarens au district de la Glâne. Connue dès le début du XIII^e siècle, elle s'établit au XIV^e siècle à Vevey où elle existait encore en 1450.

Le donzel Nicod de Gillarens se servit en 1388 d'un sceau²) donnant: coupé, le chef chargé d'un lion issant du trait (fig. 18 et 19).

Gruyère. — Les comtes de Gruyère, connus dès le XI^e siècle, avaient leur château dans la ville du même nom, au district de la Gruyère. Michel, dernier comte de Gruyère mourut en 1575; cependant, une branche illégitime, dite de Gruyère-Aigremont, ne s'éteignit dans le canton de Vaud qu'au XVII^e siècle.

Le comte Rodolphe III utilisa de 1221 à 1233 un sceau rond³) dont le champ est occupé par une grue passante, contournée. Bien que n'étant pas contenue dans un écu — ce qui sera la règle pour tous les sceaux de Gruyère jusqu'en 1301 — cette grue doit déjà être considérée comme l'emblème héraldique des Gruyère. Ce sceau constitue le plus ancien document de l'héraldique féodale fribourgeoise. — Le

¹⁾ A Couvent d'Estavayer: A² 24. — A Ville d'Estavayer: XIV parch., N^o 122, 138. — AEV: C IV, 224
^{b⁵}. — Collection H. de Vevey-L'Hardy: Sceaux coupés. — GSV 233, 5.

²⁾ AEV: Collection Du Mont. — GSV 149, 1. — GAV, p. 278.

³⁾ Bibliothèque Cantonale de Lausanne, Album sigillographique, p. 20. — AEF: Hauterive, M 5, I 1. — GSV 8¹. — GSG, N; 1. — GAV, p. 311.

même comte se servit encore de deux autres sceaux: l'un employé en 1264¹⁾ donne la grue dans la même position, tandis que l'autre, utilisé en 1237²⁾, présente *la grue passante non contournée*.

Pierre II, fils de Rodolphe III, utilisa en 1264 et 1282 un sceau³⁾ donnant *la grue arrêtée* (fig. 20).

Pierre III, petit-fils de Pierre II, utilisa trois sceaux et contre-sceaux de 1312 à 1342⁴⁾ donnant la grue arrêtée; par contre, il s'était servit, de 1301 à 1310, d'une autre sceau⁵⁾ présentant un écu à *la grue passante*; c'est dans ce sceau que, pour la première fois, la grue figure dans un écu.

Catherine de Weissenbourg, épouse du comte Pierre III, se servit de 1320 à 1341 d'un sceau⁶⁾ représentant sainte Catherine accompagnée à dextre *d'une grue arrêtée et contournée par courtoisie*, qui est de Gruyère, et à senestre *d'un château à deux tours crénelées*, qui est de Weissenbourg.

Perrod (le futur Pierre IV), neveu de Pierre III, utilisa quatre sceaux différents: celui employé de 1312 à 1314 comme seigneur de Montsalvens⁷⁾ donne: *une grue arrêtée, brochant sur une bande*; c'est la première brisure connue des armes de Gruyère. De 1318 à 1328, comme seigneur du Vanel, il se servit d'un sceau⁸⁾ donnant une nouvelle brisure: *une grue arrêtée, le vol époyé, accompagnée en chef d'une rose*; c'est la première fois que la grue est représentée sous cette forme, le vol dressé. Un troisième sceau⁹⁾ employé de 1323 à 1336 donne ce dernier écu, mais avec *la grue passante*. — Enfin, dès avant la mort de son oncle Pierre III, il abandonna toute brisure et utilisa de 1340 à 1352 un sceau¹⁰⁾ donnant *une grue passante, le vol époyé*; forme qui subsista (à quelques exceptions près) jusqu'à l'extinction de la famille.

Jean de Gruyère, frère cadet de Perrod, porta dans un premier sceau¹¹⁾ de 1320 à 1338: *semé de croisettes recroisetées au pied fiché, à la grue passante, brochant*. — Dans un deuxième sceau¹²⁾ employé de 1340 à 1350 Jean de Gruyère modifia sa brisure de cadet: *une grue passante, le vol époyé, accompagnée en chef d'une croisette*.

Depuis 1342 (mort du comte Pierre III) la grue primitive, celle avec les ailes au corps, disparut complètement. Elle ne réapparaîtra qu'exceptionnellement, beaucoup plus tard, dans le sceau de Perrod de Gruyère, châtelain du Haut-

1) AEF: Traités et Contrats, N° 353. — GISV 8³. — GSG, N° 3.

2) AEF: Titres de Gruyères, N° 1. — GISV 8². — GSG, N° 2.

3) AEF: Traités et Contrats, N° 353; Hauterive, L 25. — GISV 8⁴. — GSG, N° 7.

4) AVillage de Gessenay, 1312. — AEF: Hauterive, Tir. 3; Part-Dieu, A 4, A 5, B 6, B 13, B 29, B 32, B 2, E 3 à 7, G 3, I 23, J 31, E 21. — AEV: IV 262; Gruyère, 14. kal. VIII. 1328, v. 1342. — AEF: Titres de Font N° 46; Titres de Vuippens, N° 76. — GISV 9³⁻⁵. — GSG, N° 13 à 15.

5) AEF: Traités et Contrats, N° 151, 152; Part-Dieu, A 1, B 42⁷. — AEV: Gruyère, II. 1309. — Arch.Village de Neirivue, N° 35. — GISV 9². — GSG, N° 12.

6) AEF: Part-Dieu, A 5, B 7, B 50; Titres de Gruyères, N° 67. — GISV 9⁶. — GSG, N° 16.

7) AEF: Part-Dieu, I 31. — A Village de Gessenay. — GISV 10¹. — GSG, N° 17.

8) AEF: Valsainte, L 4; Collège, K 5; Titres de Vuippens, N° 76. — AEV: Gruyère, I. 1327 — A Turin: Baronnie de Vaud 7. — GISV 10². — GSG, N° 18.

9) Collection Remy, à la Tour-de-Trême. — AEF: Collège, K 3a, 3b. — AEB: Fach Interlaken, Tag nach Gall. — GISV 10³. — GSG, N° 19.

10) AEF: Part-Dieu, A 6; Valsainte, I 7; Traités et Contrats, N° 40, 41, 204; Titres de Gruyères, N° 195. — A Village de Gessenay. — GISV 10⁴. — GSG, N° 20.

11) AEF: Part-Dieu, A 4-5, B 29 et 50; Valsainte, M 5; Titres de Vuippens, N° 76; Titres de Gruyères, N° 62. — AEB: Fach Interlaken, Tag nach Gall. — GISV 10⁶. — GSG, N° 21.

12) AEF: Part-Dieu, A 6; Traités et Contrats, N° 40, 41. — AEB: Fach Oberamt, Montag nach Andreas. — A Village de Gessenay. — GISV 11¹. — GSG, N° 22.

Siebenthal, utilisé de 1385 à 1406¹⁾ et donnant: *une grue arrêtée*; ce Perrod semble avoir été un bâtard de Gruyère, aussi pensons-nous qu'il reprit cette forme de grue par brisure. Enfin, l'un des nombreux sceaux de l'infortuné comte Michel, employé en 1546²⁾ donne: *une grue passante*.

Dès lors, tous les documents personnels donnent la grue dans sa position définitive, soit *essorante*; nous nous bornerons donc à mentionner les documents présentant un caractère spécial³⁾.

Le cimier a peu varié; il se trouve pour la première fois dans le sceau⁴⁾ du comte Rodolphe IV, fils de Pierre IV, utilisé de 1367 à 1371: *la tête et le col d'une grue*; c'est aussi la seule fois qu'il se présente sous cette forme-là.



Fig. 22
Sceau de Michel de Gruyère



Fig. 23
Sceau de la Ville de Gruyère

Rodolphe de Gruyère, seigneur de Montsalvens, fils du comte Rodolphe IV, porta dans un sceau⁵⁾ utilisé en 1397, la brisure dès lors réservée aux seigneurs de Montsalvens: *une grue essorante, tenant une molette (cinq rais) dans son bec*; cimier: *la grue l'écu, issante, tenant la molette*. C'est la première fois que le cimier se présente sous cette forme-là, forme qui (sans la molette) subsistera exclusivement jusqu'à l'extinction des comtes de Gruyère. — Ce sceau présente encore un autre intérêt: l'écu est suspendu au cou *d'un lion accroupi* dont la tête est enfermée dans le casque; ce lion doit certainement être considéré comme support.

François I, fils du comte Antoine, se servit de 1430 à 1475 de trois sceaux⁶⁾ donnant des armes complètes (écu et cimier) et comme tenants: *deux sauvages* (fig. 22). Ce seront dès lors ces tenants que les Gruyère utiliseront presque toujours; généralement *deux hommes sauvages*; parfois *un homme et une femme* comme le présente une reliure en cuir ciselé aux armes du comte François I, de 1452⁷⁾.

¹⁾ AEB: Kanzellierte Schuldtitel, b 7 B; Fach Saanen, Donnerstag vor Valentin. — GISV 12⁵. — GSG, N; 34.

²⁾ AEF: Titres de Gruyères, N^o 698; Corresp. des comtes de Gruyères, 725. — GISV 15⁵. — GSG, N^o 56.

³⁾ Pour plus de détails sur les documents que nous ne mentionnons pas ici, nous renvoyons à notre travail: Les armoiries des comtes de Gruyère, dans AHS 1921, comme aussi à GISV, GSG et GAV.

⁴⁾ AEB: Fach Freiburg (Greierz) 22. VIII. 1368. — A Village de Gessenay. — GISV 11². — GSG, N^o 25.

⁵⁾ AEV: Gruyère, 1397. — A Village de Gessenay. — GISV 12². — GSG, N^o 31. — La même matrice de sceau, mais sans les molettes, avait déjà été utilisée par le même personnage de 1386 à 1396: AEF: Titres de Gruyères, N^o 204. — A Village de Neirivue, N; 2. — A Chapitre de Valère, 1396. — GISV 12¹.

⁶⁾ AEF: Titres de Gruyères, N^o 250; Traités et Contrats, N^o 154, 178. — AEV: Gruyère, 26. II. 1438; collection Du Mont. — AEN: PPP 10. — A Village de Neirivue, N^o 32 bis. — GISV 12⁸, 13¹⁻². — GSG, N^o 38-40.

⁷⁾ AEF: Grosse de Font-La Molière, N^o 64.

Un dossier de fauteuil¹⁾, de premier quart du XVI^e siècle, aux armes de Marguerite de Vergy, épouse du comte Jean II, donne un écu parti de Gruyère plein, et mi-parti de Vergy (trois roses); tenants: *deux amours*.

Dans la chapelle du château de Gruyère se trouvent deux petits vitraux; l'un est aux armes de Clauda de Seyssel, épouse du comte Loys: *parti de gueules à la grue essorante d'argent, qui est de Gruyère; et gironné d'or et d'azur de huit pièces, qui est de Seyssel*; l'écu est tenu par *deux personnages en grand apparat* (le comte et la comtesse ?) et surmonté d'un chevalier à mi-corps, dans sa cuirasse, brandissant une masse. L'autre vitrail, faisant pendant au premier, a malheureusement été mutilé: l'écu a disparu, mais on peut présumer que c'était celui du comte Loys; cet écu est supporté par *deux lions d'or* et surmonté par un chevalier à mi-corps, dans sa cuirasse, tenant des deux mains une masse posée derrière sa tête. Ces vitraux semblent dater de 1480 environ. C'est la première fois qu'un document personnel donne les couleurs de la grue et du champ, couleurs qui ne subirent d'ailleurs jamais aucun changement. — Il est à remarquer à ce propos que les armoiries se trouvant jadis dans la tour d'Erstfelden, datant de 1310 à 1314, donnaient ces mêmes couleurs pour l'écu primitif, ainsi que l'armorial Fitzwilliam, de 1280 environ (au Musée Fitzwilliam à Cambridge, Angleterre), et l'armorial de Lérant Sicile (1415—1437), de *gueules à la grue d'argent, membrée d'azur* (Bibl. Nat. Paris, Ms. fr. 00000).

Un vitrail de la première moitié du XVI^e siècle²⁾ donne les armoiries d'un bâtard de Montsalvens: *de gueules à la grue d'argent passante et contournée, senestrée d'une étoile à six rais d'or, au filet de sable en bande brochant sur le tout*.

Le bâtard André, donzel et châtelain de Palézieux, utilisa de 1540 à 1548 deux cachets³⁾ donnant: *une grue essorante, brisé d'une barre brochante*.

Pierre, bâtard de Gruyère, protonotaire, prieur de Rougemont, brisa également ses armes; d'après son cachet⁴⁾ utilisé de 1550 à 1554 il portait: *une grue essorante, brochant sur un filet en barre*.

En 1512 et 1541 apparaît, dans le sceau⁵⁾ de Catherine de Monteynard épouse du comte Jean II, la devise: *de — mieulx — en — mieulx*. — Les monnaies frappées en 1552 par le comte Michel donnent comme devise: *transvolat · nubila · virtus*. — Le cri de Gruyère, transmis pas la tradition: *En avant la grue* ne semble reposer sur aucun document authentique.

La branche bâtarde de Gruyère-Aigremont, éteinte à Cossonay en 1672 dans la famille de Charrière, ne semble pas avoir porté de brisure; ainsi un vitrail de 1576⁶⁾ aux armes de Jean-François de Gruyère, seigneur d'Aigremont, et de Renée Seigneux donne: *parti, de Gruyère plein, et de Seigneux*, soit coupé de Seigneux et Federighi. — La famille de Charrière releva pendant plusieurs générations les armes de Gruyère; ainsi un panneau peint, de 1717, provenant de la salle du conseil des CC à l'Hôtel de Ville de Lausanne, donne les armoiries de Henry Charrière de

¹⁾ Musée historique, Fribourg. V. Galbreath et de Vevey, Manuel d'Héraldique, Lausanne, Spes 1922, pl. X.

²⁾ Musée historique, Lausanne.

³⁾ AEF: Titres de Gruyères, N° 444, 446. — GSG, N° 71, 72.

⁴⁾ AEF: Corresp. des comtes de Gruyère, N° 712, 715, 784, 791. — GSG, N° 29. — GISV 275⁵⁾. — AHS p. 25 et 158.: les remarques relatives à une troisième patte de la grue (faute de graveur) sont erronées; il s'agit en effet de la marque de bâtarde en forme de barre passant sous la grue.

⁵⁾ Bibliothèque Cantonale, Lausanne: Album sigillographique, p. 19. — AEF: Titres de Gruyère, N° 304. — GISV 14⁴⁾. — GSG, N° 53.

⁶⁾ Propriété de la famille de Seigneux.

Sévery: *écartelé, aux 1er et 4e de Charrière; aux 2e et 3e de gueules à la grue d'argent essorante, sur une montagne de trois copeaux de sinople.*

Les anciens armoriaux donnent naturellement des cimiers très fantaisistes, alors que l'écu est toujours donné exactement, *de gueules à la grue d'argent, le vol tantôt dressé tantôt abaissé*. Citons l'armorial de Conrad Grünenberg, de 1483, qui donne: *de gueules à la grue passante d'argent*, cimier: *la grue de l'écu*; l'armorial de Donaueschingen, de 1450, donnait mêmes écu et cimier, mais avec *la grue au vol éployé*.

Les armes des comtes de Gruyère furent aussi celles de la ville de Gruyère et elles figurent sur le sceau de cette ville dès le XVI^e siècle (fig. 23). Après le rachat de la partie inférieure du comté de Gruyère par Fribourg et son érection en bailliage fribourgeois en 1555 ces armes lui furent aussi attribuées. Elles sont portées aujourd'hui par le district de la Gruyère.

(à suivre)

Heraldik und Spielkarten

Von EUGEN SCHNEITER

Dem *schweizerischen Kartenspiel* haften noch heute gewisse Eigentümlichkeiten an. Für dasselbe sind typisch die vier gebräuchlichen Farben: Rosen, Eicheln, Schellen und Schilten. Im Volksmunde spricht man von „deutschen“ Karten, was deshalb unrichtig ist, weil die deutschschweizerischen Karten einen durchaus selbständigen Kartentypus darstellen. Es sind zwei Farben, die eine Besonderheit des deutschschweizerischen Kartenspiels ausmachen, nämlich die Rosen und die Schilten. Für die vorliegende heraldische Untersuchung kommen naturgemäß nur die letztern in Betracht.

Schilde oder *Wappen* erscheinen auf den Spielkarten des 15. Jahrhunderts als ein durchaus zeitgemäßes Kartenelement. In der Blütezeit der Heraldik musste sich für die Kartenmacher die Verwendung von Wappen geradezu aufdrängen. Tatsächlich weisen die ältesten Spielkarten des deutschsprachigen Kulturbereiches einen stark heraldischen Charakter auf. Ein schönes Beispiel solcher Karten reproduzierte die Zeitschrift „*Atlantis*“ in Nr. 2 vom Jahre 1941. Die zwei Holzschnittkarten eines um 1450 datierten Spieles sind zusätzlich mit dem Schild des Reiches (dem schwarzen Adler im gelben Felde), resp. dem Wappen des Königreiches Böhmen (dem weissen doppelschwänzigen Löwen im roten Felde) geschmückt. Erscheinen auf diesen Karten die Wappen mehr als zusätzliches Element, so stellt das Spiel des bekannten Meisters E. S. die bewusste Verwendung des Wappens als *Kartenfarbe* in den Vordergrund. König und Königin, beide zu Ross, sind in der Kartenecke von einem Wappen begleitet, desgleichen der Unter. Als Meisterwerke zeitgenössischer Holzschnitkunst dürften diese Karten zu den schönsten zu rechnen sein, die im 15. Jahrhundert geschaffen wurden. Im Spiel des genannten Meisters ist die Verwendung der Schilde als Kartenfarbe völlig inspiriert von der lebendigen Heraldik, die verwendeten Schilde weisen die Wappen hoher Fürstlichkeiten auf. So zeigt das Wappen des Königs die Lilien Frankreichs, das der Königin die Türme Portugals.